



Septembre / Octobre / Novembre 2020 **N°01**
Magazine d'Information Municipale

GRENADE Mag

SAINT-CAPRAIS

De Grenada a Sant-Crambari



© Freepik

LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

BUDGET / p. 04

JEAN-PAUL DELMAS / p. 26

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS



Bibliothèque Municipale
Antoine de Saint-Exupéry



Vendredi 4 septembre

Fête de la rentrée

Destination

NEW YORK



18 h **LIVE PAINTING**

avec la graffeuse

MIADANA



© Miadana

19 h Vernissage de l'exposition
"Ride" à New York

19 h 20 Chorégraphies **HIP HOP**

avec **ATTITUDES DANSE**



Apéritif aux saveurs
américaines





Ce premier bulletin municipal de mon nouveau mandat restera le miroir d'un contexte totalement inédit et il m'est inconcevable de débiter cet édit autrement qu'en remerciant du fond du cœur : nos agents municipaux dont l'engagement et la mobilisation ont été déterminants dans la gestion municipale de la crise sanitaire, l'ensemble de tous les personnels soignants de la commune, nos services de Police Municipale et de Gendarmerie Nationale, ainsi que nos Sapeurs-Pompiers, oeuvrant avec abnégation, mais également la population de Grenade & Saint-Caprais qui a répondu instantanément et massivement à nos appels à bénévoles.

Si nos repères, notre travail, nos relations familiales et sociales ont été bouleversés comme jamais, il est un constat qui frappe et ouvre des portes optimistes : celui de la solidarité dont vous avez fait preuve. Une solidarité qui a contribué à la mise en place de solutions palliatives et a permis de nous adapter du mieux possible, même si maintes décisions ont été désagréables à prendre comme l'annulation des festivités estivales, des marchés gourmands ou le maintien de la fermeture de la piscine municipale en juillet et août.

Mais là encore, votre compréhension et votre soutien ont été vifs et encourageants.

A l'aube de l'automne 2020, nombre d'interrogations et d'incertitudes demeurent. Avec ma nouvelle équipe municipale, nous n'en travaillons pas moins avec énergie et pragmatisme car, quelle que soit la situation, l'objectif reste immuable : notre bien-vivre.

Une perspective que partagent pleinement nos associations et je souhaite sincèrement que nous puissions nous retrouver nombreux lors du traditionnel Forum qui aura lieu le 5 septembre, dès 9h, sur le parvis de la Salle des Fêtes. Comme à l'accoutumée, un stand sera dédié aux nouveaux Grenadains que nous accueillerons chaleureusement.

Enfin, c'est l'heure de la rentrée scolaire et dans l'expectative d'un retour à la normale, j'adresse une pensée particulière à tous nos enseignants, écoliers et collégiens.

Continuez à toujours prendre soin de vous et de vos proches !

Jean - Paul DELMAS, Maire de Grenade

SOMMAIRE

4

Bien dans ma ville

- Budget - 4
- CCAS - 7
- Maison de Retraite - 8
- Administratif - 9
- Bibliothèque - Vie Culturelle - 10
- Communication - 12
- Sapeurs-Pompiers - 13
- Gendarmerie - 14
- Police Municipale - 16
- Collège Grand Selve - 18
- Ecole J.C. Gouze - 19

26

Communauté de Communes

32

Conseil Départemental 31

34

La vie des associations

42

Infos pratiques santé

20

Dossier : COVID-19

24

Développement durable

25

Conseils Municipaux

Mairie de Grenade

Av. Lazare Carnot - 31330 Grenade
Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr -
communication@mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade - Mise en page : Service communication - Impression : Imprimerie Reprint - Directeur de la publication : Jean-Paul Delmas - Comité de rédaction : A. Taurines - L. Ibres - J. Aurel - V. Moreel - H. Garcia et le service communication - ISSN : 1245-2947 - Série 3 - Septembre 2020

Imprimé sur du papier recyclé





La loi 2020-290 du 23 mars 2020 (d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19) a décalé la date limite d'adoption du budget primitif 2020 au 31 juillet 2020. L'obligation d'organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB) a été maintenue mais programmée lors de la séance de vote du budget et non dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget. Pour mémoire, le Compte Administratif 2019 qui détaille les résultats de l'année 2019 a été voté le 25 février 2019.

C'EST DANS UN CONTEXTE FINANCIER PARTICULIÈREMENT DIFFICILE QUE LE BUDGET 2020 A ÉTÉ REVU SUITE À DES BAISSÉS DE RECETTES ET DES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE COVID. LES ASSOCIATIONS DES ÉLUS SE MOBILISENT CAR BEAUCOUP D'INTERROGATIONS ÉMERGENT POUR LES TROIS ANNÉES À VENIR ET LES QUESTIONS RESTENT SANS RÉPONSE À CE JOUR.

Au vu du contexte actuel, les études prospectives à moyen et long terme ne sont pas fiables. Au cours de cette année 2020, et vraisemblablement sur les années suivantes, un point trimestriel sera proposé à la commission des finances, pour prendre en compte les évolutions.

QUELS SONT LES IMPACTS FINANCIERS À ATTENDRE DE CETTE CRISE SANITAIRE ?

Ils seraient plus importants qu'en 2008 avec une chute de l'activité de 36 % (source INSEE). Les répercussions sur les finances locales seront sur toute la durée du mandat.

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale, **les taux des taxes communales n'augmenteront pas.**

L'ENDETTEMENT :

Depuis deux ans, la Commune n'a pas contracté d'emprunt.

En 2020, elle a contracté un emprunt de 150 000 € sur 6 ans afin de financer 5 véhicules et du matériel d'équipement technique plus conforme aux normes environnementales. La Commune aurait pu financer cette somme mais elle a profité des taux (0,40%) pour conserver sa trésorerie.

L'encours de la dette

	2017	2018	2019	2020
Encours global	10 543K€	9 821K€	9 078K€	8 401K€
Dont AUXIFIP	3 182K€	3 084K€	2 981K€	2 871K€

Soit une baisse de 13,90 % entre 2017 et 2019

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capital dette antérieure	722 583	742 984	782 926	790 186	818 890	808 417
Intérêts dette antérieure	371 988	323 737	335 224	336 687	288 261	202 463
Annuité dette antérieure	1 094 571	1 066 721	1 118 150	1 127 073	1 107 151	1 070 880

Le coefficient global de clôture :

Excédent de clôture (FDR) / Dépenses réelles (fonctionnement + investissement) x 365 jours.

Pour 2019 : 116 jours. Niveau moyen entre 60 et 90 jours.

Ce ratio est très important car il mesure le nombre de jours pendant lesquels la collectivité peut faire face à ses dépenses sans encaisser de recette.

Depuis 6 ans, la volonté d'augmenter le FDR permet de passer les périodes difficiles sans encombrer.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Pour rappel, le bloc communal porte plus de la moitié des investissements réalisés par les collectivités territoriales.

A l'issue de la crise sanitaire, il est important de participer à la relance de l'économie locale. Toutefois il est nécessaire aussi de mesurer à quel point l'équilibre financier de la Commune sera impacté. Il faut donc trouver un juste équilibre et sélectionner les projets prioritaires.

Dessiner la ville de demain par un développement maîtrisé :

- Urbaniser l'entrée de ville la Hille (rond-point) 193 000€
- Aménager l'Entrée de ville Croix de Lamouzac (M.O.E) 22 000€
- Aménager le Quai de Garonne Phase 1 240 000€
- Aménager le Quai de Garonne Phase 2 751 000€

Contribuer au bien-être et à la sécurité de la population

- Étendre le dispositif de vidéo protection 274 000€

Reconquérir le cadre de vie

- Restaurer l'Eglise (M.O.E) 30 000€
- Réhabiliter l'ilôt Crayssac 82 000€
- Revitaliser le centre-ville (acquisition foncière, aire de loisir et Quai de Garonne) 20 000€
- Réaménager le cimetière Saint Bernard (1^{ère} phase travaux) 100 000€
- Reconfigurer les jardins :
 - Δ Mairie (1^{ère} phase travaux et M.O.E) 174 000€
 - Δ Salle des fêtes (M.O.E) 18 000€
 - Δ Cour Espace l'Envol (M.O.E) 29 400€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	2 284 697,00 €
012 - Charges de personnel	5 170 380,00 €
014 - Atténuations de produits	3 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	770 265,00 €
66 - Charges financières	326 805,00 €
022 - Dépenses imprévues	596 317,58 €
67 - Charges exceptionnelles	13 900,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	4 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	9 169 364,58 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 514 360,00 €
042 - Opération d'ordre entre sections	446 530,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 960 890,00 €
002 - Déficit de fonctionnement reporté	- €
TOTAL	12 130 254,58 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 - Atténuation de charges	70 000,00 €
70 - Produits des services	460 380,00 €
73 - Impôts et taxes	5 549 292,71 €
74 - Dotations et participations	3 029 670,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	289 700,00 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	52 419,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	9 451 461,71 €
042 - Opérations d'ordre entre sections (<i>amort subventions + trx régie</i>)	33 010,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	33 010,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 645 782,87 €
TOTAL	12 130 254,58 €

Espace Chiomento ? Que se passe-t-il à la rentrée ?

- **Atelier d'activités créatives manuelles** ; du lundi au vendredi : couture, broderie, tricot, et customisation, techniques et idées....
- **Atelier « cuisines et Découvertes »** : partager et réaliser des recettes mercredi matin
Blog : TOPCUISINEGRENADE31
- **Atelier Marche en Autonomie** : une ballade le jeudi matin dans les environs de Grenade
- **Atelier de français « Témoignages et Langage »** : pour les adultes français ou étrangers qui souhaitent apprendre le français oral et écrit, échanger autour de la culture française. Jeudi après-midi
- **Ateliers Informatique** : s'initier ou se perfectionner. Lundi et mardi matin
- **Balade curieuse** : marcher en groupe, découvrir Grenade et ses environs en compagnie d'un historien local, 1 fois par trimestre.
- **Atelier « Dans tous les sens »** : s'appuyer sur nos 5 sens pour créer et échanger. Détente garantie. 1 fois tous les 2 mois
- **Les sorties** : propositions de visite pour allier détente et découvertes culturelles.
Dernière en date : visite guidée du Musée Ingres de Montauban et découverte de la vieille ville
- **Atelier « code de la route »** : actualisation des connaissances du code de la route, animé 1 fois par trimestre par un agent de la Police Municipale
- **Jouons Ensemble** : c'est une mise à disposition de jeux de société pour venir partager un moment en famille.
- **Des ateliers développement durable** : à partager en famille, créer soi-même ses produits d'entretien, découvrir la permaculture à partir d'octobre.
- **Partenariat avec le cinéma L'ENTRACT'**: une séance tous les 2 mois un jeudi après-midi.
Film choisi à partir de thèmes liés à l'éducation, la citoyenneté, le développement durable et la tolérance.

Et de nouveaux ateliers en projet :

Danse et Expression en partenariat avec l'association AMALGAM
Atelier Percussion en partenariat avec l'association MULTIMUSIQUE

Les activités sont gratuites.

Il s'agit seulement d'adhérer : cotisation pour l'ensemble des ateliers à 30 € par an ; modulation tarifaire en fonction des revenus pour les Grenadains.

Des nouvelles des résidents

Depuis le 11 mai, nos résidents retrouvent petit à petit leur vie d'avant !

Tout en respectant les mesures barrières, et toujours après concertations avec les médecins, équipes de soins et direction, nos aînés retrouvent quelques plaisirs simples, qui leur ont manqué pendant le confinement : voir leurs proches, prendre l'air dans les jardins des patios, et même refaire des petits lotos !

Tout le monde va bien et a le moral.





Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique,
contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou
par mail communication@mairie-grenade.fr

Naissances

BESSET BAGNOULS Hugo 10/01/2020 • VERZEROLI Aaron 12/01/2020 • BRICKA Jules 16/01/2020 • LE BARILLEC Nayan 19/01/2020
• TAILLEFER Léontine 24/01/2020 • ANSELME Mathieu 26/01/2020 • COSTESÈQUE Elliot 13/02/2020 • BELBES AUSTRUY Romance
19/02/2020 • ANDRE Elsa 25/02/2020 • EDMOND Léandre 03/03/2020 • OURKIA SAHRAOUI Adam 05/03/2020 • DANG-NGUYEN
Etienné 13/03/2020 • NDONG NDONG BIBANG Eden 14/03/2020 • LANFRAY Léandro 20/03/2020 • DISS Alliyah 28/03/2020 •
MALETCHI Alexandre 31/03/2020 • PATTI DABAN Angèle 17/04/2020 • ROGER Cattleya 22/04/2020 • PAOLUCCI Maeron 24/04/2020
• BROCAS Charlotte 29/04/2020 • YOYO Nelly 01/05/2020 • PIGNOL Alban 04/05/2020 • DARLES Emma 05/05/2020 • EL-LARHRIB
Salmân 05/05/2020 • PAUTHIER Manon 16/05/2020 • FLORES RENARD Alyce 21/05/2020 • HAMON Zélie 22/05/2020 • HAMLAOUI
Khadija 27/05/2020

Mariages

GAREL Dominique TALEROY Mireille 22/02/2020 • FRÉBAULT Patrick FERTÉ Maryse 07/03/2020



PACS



YOYO Mike FAROUX Mélissa 20/01/2020 • ANDRIEU Cyril TANIS Marine 20/01/2020 • THIRY Albin LARIOS Adeline 20/01/2020 •
CAMACHO Hugo CANADA Melissa 17/02/2020 • VINIGER Emmanuel LE FAY Tiphaine 17/02/2020 • DANIAUD Quentin BOUDET
Marion 17/02/2020 • WUILQUE Raphaël LACAM Emilie 17/02/2020 • PEGURIER Christophe SUQUET Sophie 17/02/2020 • VENET
CHARLES Joris DUBOIS DIT LAROY Mélanie 25/05/2020 • ABELLA Aymeric TURQUIN Eléa 25/05/2020 • MOCOTEGUY Damien
TONASSO Sarah 25/05/2020

Décès

ERIC Marguerite, épouse COLA 11/01/2020 • MARGALIDA Gérard 13/01/2020 • ROQUES Aline, épouse DESMEDT 18/01/2020 •
MANAS Manuel 22/01/2020 • FONTÈS Jean 24/01/2020 • THOUVENIN Francis 25/02/2020 • MONBRUN Denise, épouse LACRAMBE
26/01/2020 • MARCONIS Christian 28/01/2020 • TALAVERA Placido 28/01/2020 • VEGNADUZZI André 30/01/2020 • CASSAIGNAU
Robert 01/02/2020 • MERCADIER Guy 01/02/2020 • PELLIZZARI Paul 06/02/2020 • OUCHRIH Bouchra, épouse BADANI ABDELKADER
07/02/2020 • LAVERNY Alain 18/02/2020 • BONENFANT Hélène, épouse WOLTER 24/02/2020 • BARTHELEMY Laetitia 01/03/2020
• HARRIET Colette, épouse GUINIER 02/03/2020 • TAPIAS René 07/03/2020 • FABRÈGUES Gilbert 07/03/2020 • SCHLECK Martial
12/03/2020 • CASCIO Catherina, épouse SULTANA 17/03/2020 • BEGGS Paul 20/03/2020 • MICALEFF Marie, épouse DI SCALA
24/03/2020 • SAMPIERI Alain 24/03/2020 • MOUNIBAS Henri 24/03/2020 • TOMAS Constantino 28/03/2020 • BOMPA Pierre
01/04/2020 • AYRAL Jean 02/04/2020 • BARRAU Vivianne, épouse PUJOL 02/04/2020 • HUGUES Lisette, épouse LEMENU 05/04/2020
• LOZES Georges 08/04/2020 • MARCUS Florina, épouse CLAVIE 12/04/2020 • SECOND Madeleine, épouse TUNIDIS 15/04/2020 •
VILLENEUVE André 17/04/2020 • MATAS Danielle, épouse KERNOA 13/04/2020 • MOULÈRES Renée, épouse DAVENSAC 14/04/2020
• FRANCESCON Auguste 17/04/2020 • ORSINGHER Ricardo 18/04/2020 • RIMBOD Frédérique, épouse SAUTEREAU 26/04/2020 •
GACHIES Victor 02/05/2020 • MORÉNO Odette, épouse JULIANI 03/05/2020 • FRANCESCON Gilbert 09/05/2020 • PÉVÉRELLY Marie
20/05/2020 • HIRTZIG Jacques 22/05/2020

REMISE DES PRIX POUR LE CONCOURS PHOTO " NOS AMIS LES ANIMAUX "

Initialement prévue le samedi 28 mars, la remise des lots aux gagnants du concours photo 2020 " Nos amis les animaux " n'a pu avoir lieu.

Avec la réouverture de la Bibliothèque et un retour à la normale, M. Jean-Paul Delmas remettra courant du mois de septembre, les prix aux gagnants du concours photo 2020.

Nous remercions chaleureusement tous les participants, et vous donnons rendez-vous pour le concours photo 2021 !

CATÉGORIE ENFANT



1^{er} prix



3^{ème} prix



2^{ème} prix

CATÉGORIE ADULTE



1^{er} prix



3^{ème} prix



2^{ème} prix



3^{ème} prix

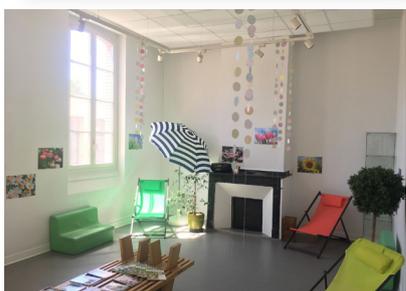
L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !

La Bibliothèque Municipale s'est installée dans la saison estivale et a été maintenue ouverte tout l'été !



En raison des restrictions et réglementations sanitaires, Fleurette n'a pu offrir ses services avec Bibliopiscine dans le parc de la Piscine Municipale, comme chaque année.

A mesures exceptionnelles, ouverture exceptionnelle ! La Bibliothèque a accueilli ses lecteurs en juillet et août.



Des espaces de détente ont été installés devant la Bibliothèque, mais aussi dans la Salle d'Exposition, devenue le temps d'un été un lieu dédié aux siestes musicales ou à la lecture.

Transats, parasols, fauteuils, musique douce, les usagers pouvaient se prélasser et s'octroyer un moment paisible de la lecture de revue, documentaire, roman, BD...dans le strict respect des mesures sanitaires.

Un bel été de farniente, pourtant riche en rencontres, échanges et lectures...

RETOUR DE LA SAISON CULTURELLE

Vous l'attendiez, la voilà !

Retrouver la plaquette culturelle dans votre bulletin municipal.

Au programme : théâtre, musique, expositions, lecture, cinéma... La culture dont nous avons tant besoin.



" LE PETIT PRINCE " - CONCERT À L'ORGUE



- Jeudi 15 octobre 2020 - 20 h 30
- Eglise Notre Dame de l'Assomption

Ce magnifique conte intemporel, illustré sur grand écran et narré par deux récitateurs, est sublimé par les sons de l'orgue.

Venu d'un astéroïde, le Petit Prince a laissé là-bas « sa rose ».

Avant de visiter la Terre, il a connu d'autres planètes dont les habitants, tous des « grandes personnes » avec des défauts. Lorsqu'un renard lui apprend que l'essentiel est invisible pour les yeux et que l'on est responsable pour toujours de ce que l'on a apprivoisé, le Petit Prince part retrouver sa Rose.

Programmation municipale - GRATUIT - TOUT PUBLIC

Réception des nouveaux arrivants et Forum des associations

SAMEDI 5 SEPTEMBRE DE 9 H À 12 H - SALLE DES FÊTES

Cette année encore, la traditionnelle réception des nouveaux Grenadains aura lieu lors du Forum des associations.

La municipalité vous réserve un stand pour un moment de rencontre et d'échange.

Toutes les associations grenadaines culturelles, sportives, de loisirs et humanitaires seront présentes.

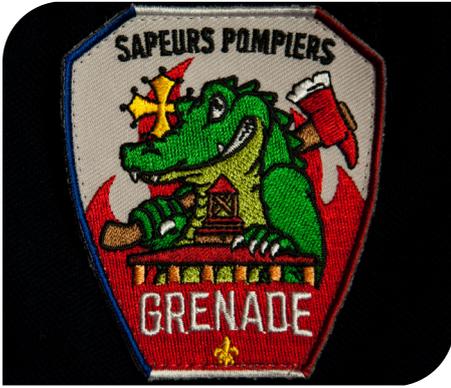
NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX SUR LE PARVIS DE LA SALLE DES FÊTES !



facebook



Remise du nouvel écusson du Centre de Secours de Grenade-Longagne



Mercredi 24 juin 2020, le centre d'incendie et de secours de Grenade Longagne organisait une cérémonie un peu particulière pour remettre officiellement le nouvel écusson de la caserne à ses agents.

Le dessin est le fruit d'un travail mené par l'amicale du centre de secours avec l'ensemble des sapeurs-pompiers de Grenade. Il est né de leur envie de se retrouver autour de leurs valeurs et de leur sentiment d'appartenance à ce territoire qu'ils défendent depuis de nombreuses générations de sapeurs-pompiers !

Un territoire qui est symbolisé par la présence de la Croix Occitane, la Halle séculaire de Grenade mais également par la fleur de lys. L'univers des sapeurs-pompiers est rappelé par la présence des flammes et de la hache. Et entre les flammes et la Halle, au centre de

cette image résolument moderne, on retrouve un crocodile « protecteur » qui vient s'interposer et faire barrage avec courage et détermination et qui évoque des souvenirs pour les femmes et les hommes de ce centre.

Longue vie à cet écusson et surtout aux sapeurs-pompiers de Grenade !

© SDIS31 / Christophe Rieuepeyroux



ENVIE DE T'ENGAGER AU SERVICE DES AUTRES, REJOINS - NOUS !

18 ans minimum et habiter Grenade

LES SAPEURS-POMPIERS
DE GRENADE RECRUTENT

Demandes d'infos ou CV :
contact.pompiersgrenade@gmail.com
05 62 10 41 80





QUESTIONS / RÉPONSES

Je viens de recevoir un e-mail bizarre, d'une personne que je ne connais pas, se disant d'origine étrangère et me demandant de l'aider. Que dois-je faire ?

Vous ne devez pas répondre, ni accuser réception. Ce type de message cache une tentative d'escroquerie.

J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu.

Vous avez été victime d'une escroquerie à la « fausse vente ». Vous devez signaler les faits au site marchand, et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.

En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ?

Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.

J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice ?

Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte - Si vous avez fourni ce document, votre banque doit recréditer votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- ➔ Appelez en priorité votre banque pour le signaler.
- ➔ Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

CONTACTS

Pour aller plus loin ou obtenir de l'information :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pour signaler :

- des contenus illégaux sur Internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- des courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 0811 02 02 17
- des spams : <https://www.signal-spam.fr/>
- des sites de phishing : <http://www.phishing-initiative.com/>



EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Votre point de contact local ?

Selon la gravité de votre incident, ce point de contact local sera en mesure de faire intervenir des enquêteurs spécialisés en cybercriminalité.

COORDONNÉES DE VOTRE CONTACT LOCAL

INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ



LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

L'HAMEÇONNAGE :

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notoirement connue (banque, opérateur téléphonique, impôt, caisse d'allocations familiales...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.

LES LOGICIELS MALVEILLANTS

Lorsque vous ouvrez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme visuel...).

LES ESCROQUERIES

- ➔ Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne verrez jamais les cadeaux.
- ➔ Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne verrez jamais la somme promise.
- ➔ Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international.

POUR VOTRE SÉCURITÉ



- ➔ Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.

PROTÉGER VOTRE ORDINATEUR

- ➔ Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https».

ÉVITER LES ESCROQUERIES

- ➔ L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadènes et clés) est un gage de sécurité.

SÉCURISER VOS ACHATS EN LIGNE

- ➔ Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.

- ➔ Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.

- ➔ N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.

- ➔ Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.



Opération tranquillité Entreprise et Commerce

La gendarmerie peut surveiller votre commerce, entreprise ou son périmètre
Signalez vous auprès de votre brigade pour en bénéficier



Votre commerce/ entreprise est fermé



• Fermez bien tous les accès de votre commerce ou entreprise.



• Dans la mesure du possible, limitez les stocks et ne conservez pas d'argent liquide.



• Activez vos systèmes de protection : éclairage, alarme, vidéo. Vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement.
• En l'absence de client et d'employé vous pouvez installer un dispositif de vidéosurveillance sans formalité particulière.



Votre commerce/ entreprise est ouvert

- Soyez attentif à votre environnement, détectez les comportements inhabituels et signalez-les nous.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos équipements de protection déjà en place : éclairage, système d'alarme et vidéo le cas échéant.
- Si possible, ouvrez et quittez à plusieurs les locaux.
- Ne stockez pas vos produits à la vue des clients.
- Limitez, si possible, les stocks de produits de grande valeur.
- Rappelez à vos collaborateurs et/ou employés les mesures élémentaires de sûreté (fermetures effectives des ouvrants, activation des alarmes...).

Prévention Cyber

Plus de conseils sur www.cybermalveillance.gouv.fr



- Attention aux cyberattaques, aux escroqueries ou aux démarchages directs, notamment si vous fonctionnez en télétravail : ne relâchez pas votre vigilance et sensibilisez vos collaborateurs !
- Maîtrisez la communication de vos activités et l'utilisation des réseaux sociaux pour ne pas susciter l'intérêt d'un délinquant.

Vous êtes victime



- En cas d'urgence, appelez le 17 ou 112
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17
- Pour les vols, dégradations, escroqueries : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Votre sûreté a des vulnérabilités fortes, les référents et correspondants sûreté de la gendarmerie peuvent vous conseiller. Adressez-vous à votre brigade de gendarmerie : www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Conception graphique Sirpa-gendarmerie © 891 - 2020

Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Vous êtes victimes ou témoin d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



Participation citoyenne

GRENADE SUR GARONNE

CITOYENS VIGILANTS



En juin 2017, Jean-Paul Delmas, Maire de la Commune, et la Gendarmerie de Grenade/Garonne ont conjointement mis en place un dispositif de " participation citoyenne " .

Réseau de solidarités de proximité, constitué en une chaîne de vigilance structurée autour d'habitants d'un même quartier et identifiés sous le vocable « Voisins Vigilants », ce dispositif s'appuie sur des volontaires qui alertent la Police Municipale et/ou la Gendarmerie de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes ou des biens dont ils seraient témoins.

Instauré dans un premier temps sur les quartiers Chambert, Marignane et Las Caguères, secteurs impactés par des incivilités et cambriolages, le dispositif «Participation Citoyenne», auquel plus de 80% des résidents des quartiers concernés adhèrent désormais, a rapidement enregistré une diminution significative du nombre de faits délictueux dans cette zone.

Les principaux objectifs fixés à la signature du protocole ont été atteints, avec en prime :

- un lien régulier est entretenu entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants des forces de l'ordre (Police Municipale et Gendarmerie),
- la réactivité des forces de sécurité s'est accrue
- la tranquillité au coeur des foyers s'est renforcée et des solidarités de voisinage se sont véritablement ancrées.

Ce dispositif a démontré son efficacité. Il est désormais souhaitable de l'étendre à d'autres quartiers et, à terme, sur l'ensemble de la Commune.

Si vous êtes intéressés pour cela, mobilisez vos voisins et prenez attache avec M. le Maire, ou le Service de Police Municipal, qui vous indiquera les modalités définies par le protocole signé entre la Commune et les Services de l'État.

CONCRÈTEMENT :

Un fait particulier attire votre attention ? Vous souhaitez signaler un élément suspect ?

→ Vous informez sans délai votre référent de quartier qui transmettra votre signalement à la Police Municipale ou à la gendarmerie.

Les forces de l'ordre déclencheront une intervention, si celle-ci est jugée nécessaire.

Votre identité et les informations communiquées resteront confidentielles.



Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites au sein de la Commune : vidéoprotection, opération tranquillité vacances...

Tranquillité vacances



Vous allez bientôt vous absentez et craignez pour la sécurité de votre domicile ?

Vous pouvez demander à la Police Municipale ou à la Gendarmerie de le surveiller !

Depuis 1974, le dispositif Opération Tranquillité Vacances « OTV » permet aux vacanciers d'être plus sereins. D'abord limité aux mois de juillet et août, OTV a ensuite été étendue à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.

Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée des particuliers.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

- Un service de sécurisation mis en place par la Police Municipale et la Gendarmerie, au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.
- Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, via les patrouilles organisées par les forces de l'ordre.
- Les bénéficiaires de ce service sont aussitôt prévenus en cas de tentatives d'effraction, effraction, cambriolage. Ainsi informés, ils peuvent - ou leurs proches restés sur place – agir au plus vite pour engager les démarches nécessaires et limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

- Déplacez-vous au poste de Police Municipale ou à la Gendarmerie de Grenade pour remplir le formulaire de demande, au moins 2 jours avant votre période d'absence,
- Le formulaire est également accessible en ligne : après l'avoir rempli et imprimé, rendez-vous sur place pour finaliser votre demande.

Nouveaux agents



La Police Municipale de Grenade a renforcé son équipe en recrutant 3 nouveaux agents :

- **Thierry CININI** : agent de surveillance de la voie publique « ASVP »
- **Sarah DULORMNE** : gardien brigadier
- **David SUPPA** : adjoint au responsable de service

Bienvenue !

Réouverture du collège

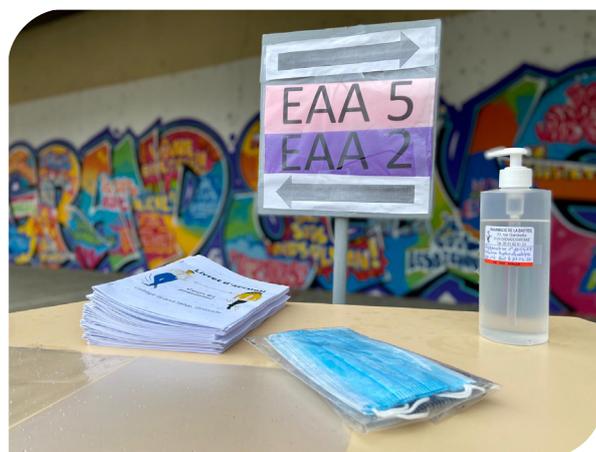
Depuis le 18 mai 2020, le collège Grand Selve a rouvert ses portes aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} de section générale et SEGPA ; et depuis le 2 Juin, aux élèves de 3^{èmes} et 4^{èmes}.

Afin que cette reprise s'effectue au mieux, l'équipe de direction de l'établissement a mis en place différents protocoles en conformité avec les directives ministérielles, dont le maître mot est la sécurité sanitaire de tous, élèves et personnels. Les enfants de parents soignants ou indispensables à la vie de la nation ont été prioritaires pour cette reprise de l'école en présentiel ainsi que les élèves repérés en décrochage ou ayant des fragilités scolaires ou peu d'accès aux outils numériques.

Des groupes à effectifs réduits (15 élèves maximum) ont été répartis dans 7 Espaces Autonomes d'Accueil (EAA), comprenant deux salles dont une équipée d'ordinateurs, d'un espace extérieur récréatif et de toilettes à proximité. L'objectif a été de limiter au maximum les déplacements et regroupements d'élèves afin de prévenir les risques de contamination. Des affiches rappelant les gestes barrières ont été placardées dans tout l'établissement et une intervention a été faite dans chacun des groupes par l'infirmière scolaire. Les agents du Conseil Départemental sont passés régulièrement dans chaque EAA pour assurer le nettoyage et la désinfection des locaux.

Concernant la continuité pédagogique tout au long du confinement, les enseignants ont assuré les cours par le biais de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) et ont continué à le faire pour les élèves qui ne sont pas revenus au collège.

Cette période inédite a permis de renouveler les pratiques d'enseignement et d'inventer une « nouvelle école ». Pourtant, tout le monde est impatient de retrouver le collège tel qu'il était avant le 16 mars dernier !



Des nouvelles de l'école

UNE VISITE SURPRISE PENDANT LE CONFINEMENT !

L'herbe est haute et tendre en cette période, et la cour est si calme ! Ce jeune chevreuil, égaré dans la cour de l'école Gouze, n'arrivait plus à retrouver la sortie.

Après qu'il se soit calmé et reposé à l'ombre des arbres, nous avons pu l'aider à retrouver le chemin de la liberté. Monsieur le maire est venu nous prêter main forte.



11 MAI : PRÉPARATIFS

Dès le 11 mai, tout a été mis en œuvre pour le retour des élèves le 14 mai, en toute sécurité : salles avec moins de tables, bibliothèques bâchées, signalétique au sol pour les distances et ... sourire sous le masque des enseignants.



LAND-ART

Petite séance de land-art pendant la récréation ! Le land-art, c'est créer une œuvre d'art avec ce que propose la nature, réaliser une composition pour de l'art éphémère. Les élèves ont ainsi laissé parler leur sens créatif et artistique.

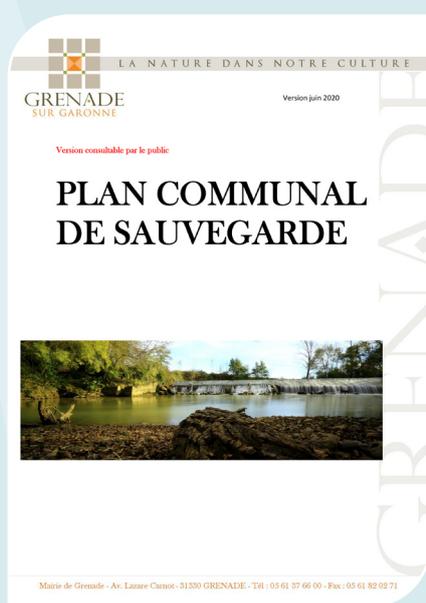


Fleurs pendant le confinement

CORONAVIRUS :

TOUTES LES MESURES PRISES À GRENADE

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Dans le cadre de ses attributions de police générale, le Maire doit prendre toutes dispositions pour faire cesser les accidents et crises, par la mise en place de secours.

Il a l'obligation de rédiger un Plan Communal de Sauvegarde, outil d'anticipation et d'organisation en cas de crise, transmis à la Préfecture.

Les risques pris en compte sont multiples : inondation, mouvement de terrain, transport de matières dangereuses, rupture de barrage, canicule, mouvement de terrains, alerte météorologique, rupture de barrage, accident nucléaire, épizootie, pandémie virale, variole, et risque attentat.

Le PCS décrit les procédures spécifiques à chaque risque devant être mises en oeuvre lors du déclenchement de l'alerte par le gouvernement, le préfet et le maire.

La crise sanitaire COVID-19 a activé le PCS : application immédiate des consignes fixées pour le risque pandémie virale, et réorganisation de l'ensemble des services communaux en services essentiels et restreints dès le lundi 16 mars 2020.

LES SERVICES COMMUNAUX PENDANT LA PERIODE DE CONFINEMENT

- Nombre de services municipaux accueillant du public ont été suspendus, un seul point d'accueil – physique, téléphonique et contacts par mails - a été maintenu ouvert en permanence à la mairie.
- D'autres ont été placés en services restreints avec des interventions à tour de rôle : ce type de configuration permet de garder, en 2^{ème} ligne, des agents en bonne santé capables d'assumer les missions de service public
- Des installations et adaptations spécifiques, mises en place par le service informatique, ont permis le télétravail de certains agents et, ainsi, la poursuite normale de certains dossiers.
NB : nombre d'agents ont accepté d'utiliser leur équipement informatique personnel pour travailler à domicile.
- Dès le 18 mars, des états quotidiens ont été établis pour connaître précisément le statut des 169 agents communaux en fonction : 30 agents présents physiquement dont 10 sur l'intégralité de la période ; 17 en télétravail ; 55 disponibles en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) employeur (car fermeture des services scolaires, périscolaires et Jeunesse) ; 35 en ASA garde d'enfants ; 21 en ASA santé fragile ; 11 en arrêt maladie. **NB** : 1^{ère} partie du confinement, 2 services ont été mis en quatorzaine pour suspicion de COVID.

- L'activité des services s'est concentrée sur les missions essentielles de service public, en relais avec les services de la Préfecture : suivi des personnes fragiles & vulnérables, disponibilités dans les cimetières, fourniture des autorisations de circulation, organisation du bénévolat, approvisionnement en masques (et fabrication interne) et gel hydro alcoolique, contrôle des déplacements, organisation de la désinfection des bâtiments, de l'entretien de la voirie, des espaces verts et des équipements sportifs, adaptation les marchés passés avec les entreprises, estimation de l'impact financier, réorganisation du marché...etc.
- Mais aussi, énormément de réponses aux demandes individuelles de la population pour débloquer des situations et trouver des solutions avec d'autres administrations ou des bénévoles notamment.
- Beaucoup de services à caractère plus administratif ont paradoxalement vu augmenter leur niveau d'activité car les personnes et structures confinées ont mis à profit cette situation pour effectuer par courrier des démarches qui auraient été normalement étalées dans le temps !

ZOOM SUR...

SERVICE ADMINISTRATIF

Le service Administratif s'est organisé de façon à maintenir les services essentiels et l'**accueil téléphonique et physique** est resté ouvert au public, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h :

- **l'accueil physique** s'est effectué dans le respect des gestes barrières : traitement des urgences, délivrance d'attestations de sortie aux personnes non équipées d'imprimante, dépôts ou retraits de fourniture pour fabrication des masques, distribution des masques par des bénévoles venant en aide aux personnes vulnérables, ...

- **les échanges par téléphone et/ou mails** ont été privilégiés : le personnel communal s'est attaché à apporter des réponses précises et adaptées aux questions des administrés, concernant le marché hebdomadaire, l'ouverture des commerces, la déchetterie, la distribution des masques, les centres de consultation, etc.

- **le service Etat Civil** a poursuivi l'enregistrement et la délivrance d'actes de naissance, reconnaissance, et décès ; **le service des cimetières** a assuré son fonctionnement.

Lors de cette période complexe et inédite, les personnels mobilisés ont fait preuve d'engagement et de professionnalisme pour faciliter le quotidien des administrés et soutenir les plus fragiles.



SERVICES TECHNIQUES

Face à la menace d'expansion de l'épidémie et malgré le confinement, les Services Techniques ont immédiatement organisé un **service présentiel de 5 agents** chargés de répondre aux urgences : **aménagement des écoles pour les enfants**, **nettoyage des rues** du centre-ville, mise en place d'un **centre de prélèvement COVID** à la Salle des Fêtes municipale, la poursuite de **l'entretien pour une bonne visibilité sur les intersections à risques**.



ZOOM SUR...

ENFANCE

Les animateurs du service Enfance ont assuré **la garde des enfants de personnels prioritaires en complément des enseignants.**

Finalement, très peu de demandes formulées mais les équipes se sont adaptées aux besoins réels et ponctuels des familles en intervenant **le matin, le midi ainsi que le mercredi après-midi.**



COMMUNICATION

Le service Communication a instauré un mode opératoire de « **gestion de crise** » :

- rédactionnel et communication quotidiens via les **médias web**, avec publications sur le **Facebook officiel** de la mairie et le **site Internet**.
- création et mise à jour permanente d'une **rubrique dédiée au « COVID-19 »** sur le site Internet officiel de la Commune.
- **veille documentaire journalière des directives de l'Etat**, émanant de la Préfecture, des ministères ou autres organismes acteurs dans cette crise sanitaire.
- **conception de documents et supports « de crise »** adaptés aux différents services communaux.
- **veille 7/7 J des réseaux sociaux**, pour apporter des réponses rapides aux administrés.
participation active à l'organisation et la
- **distribution des masques « grand public ».**



POLICE MUNICIPALE



Tout en maintenant ses missions de service public habituelles, la Police Municipale n'a cessé d'arpenter les rues de Grenade pour **rappeler aux habitants le respect des mesures sanitaires gouvernementales.**

Les différents contrôles (des attestations dérogatoires, de commerces, des aires de jeux, des berges de rivières,...) ont été réalisés quotidiennement, avec **discernement et pédagogie**, et pour seul objectif d'assurer **la protection de tout un chacun à l'égard du Coronavirus.**



Lors de la 1^{ère} phase de déconfinement, le **marché de plein vent a refait son apparition** pour satisfaire la demande de la population et des commerçants non sédentaires, mais avec **application stricte des consignes sanitaires** : distanciation physique et sociale, sens de circulation, filtrage tenu par les élus, friction des mains au gel hydro-alcoolique et port du masque obligatoire.

Les agents ont constaté qu'une forte majorité de la population a été respectueuse des mesures imposées pour sa sécurité, et tiennent à l'en remercier.

SERVICE INTENDANCE

Le service s'est engagé sur plusieurs fronts.

Entretien des locaux :



Malgré le contexte anxiogène, une **dizaine d'agents d'entretien s'est mobilisée**. Toutes volontaires, elles se sont exposées et ont mis en œuvre leurs connaissances et compétences professionnelles au profit de cette lutte sanitaire. Elles ont renforcé le nettoyage minutieux et la désinfection des locaux communaux, appliquant des protocoles stricts et rigoureux, participant ainsi au maintien du service public.

Confection de masques :



D'autres agents du service ont répondu présentes pour renforcer l'initiative solidaire de confection de masques barrière en tissus afin d'équiper les collègues en poste et la population.

Approvisionnement produits sanitaires :



Tout en assurant organisation et suivi, il a fallu faire preuve de ressources pour approvisionner en produits de désinfection, gants, masques, devenus tellement précieux durant cette période !

Une épreuve, mais aussi une expérience qui a révélé de belles qualités humaines....

ZOOM SUR...

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

- **Fabrication de 2 500 masques barrière** en tissu, par les adhérents de l'Espace Chiomento
- **Veille sociale hebdomadaire**, en lien avec la Police Municipale, auprès de **185 habitants vulnérables**
- **Constitution d'une réserve bénévoles locale** : **91 propositions de bénévolat** recensées ; une dizaine de bénévoles spécifiquement mobilisés sur le dispositif d'aide alimentaire du CCAS
- **Mise en place d'un service de « courses à la demande »** : **plus de 40 missions effectuées** par des bénévoles de la réserve auprès d'habitants vulnérables.



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



Partenariat Arbres et Paysages d'Autan



Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, l'arbre et la haie champêtre sont une réponse à de nombreux enjeux écologiques : action sur le micro-climat, protection contre le vent ; diminution de l'érosion avec maintien du sol et régulation des écoulements d'eau ; restauration des paysages, accueil de la faune et de la flore ; filtration des substances polluantes....

Citoyens, collectivités, entreprises, agriculteurs... nous pouvons tous jouer un rôle important pour contribuer à la préservation de notre environnement.

UNE PLANTATION PARTICIPATIVE POUR LA CRÉATION DU VERGER SUR LES QUAIS DE GARONNE

La Commune de Grenade, en partenariat avec l'association Arbres et Paysages d'Autan, mène des actions de sensibilisation et accompagne les collectivités dans des projets de plantations durables.

- En mars dernier lors d'un chantier participatif réunissant près de 70 personnes - enfants, habitants, élus, services municipaux et sous les conseils techniques de l'association Arbres et Paysages d'Autan, 78 plants de haies et 10 arbres fruitiers ont pris place sur les Quais de Garonne.

→ Objectif : créer une zone d'accueil pour la biodiversité & un espace vert ouvert à tous.

→ Pruniers et cerisiers viendront compléter le verger en décembre prochain.



CALENDRIER

OCTOBRE

Promenade dans Grenade avec un botaniste de l'association pour découvrir les plantes locales

GRATUIT sur inscription

NOVEMBRE

Projection au cinéma l'Entract' d'un film sur l'arbre suivi d'une conférence

GRATUIT - date à confirmer

DECEMBRE

Plantation des derniers arbres et haies du verger communal, animée par les Services Techniques

PLANTEZ DES HAIES CHAMPÊTRES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

N'hésitez pas à faire appel à l'association Arbres et Paysages d'Autan qui accompagne également les particuliers dans leur projet et qui, grâce au soutien du Conseil Régional, vous propose une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets et d'arbres de pays adaptés à votre terrain, avec un suivi réalisé sur deux années.

Pour participer aux réunions d'informations ou vous inscrire au programme de plantation, contactez-nous.

Arbres et Paysages d'Autan

Tél : 05 34 66 42 13

20 route de Ticaille - 31450 – AYGUESVIVES

Courriel : apa31@free.fr

Site internet : www.arbresetpaysagesdautan.fr

Conseils Municipaux

Extraits des Compte-rendus

L'intégralité des compte-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux est disponible : [en Mairie et sur le site \[www.mairie-grenade.fr\]\(http://www.mairie-grenade.fr\)](#)

Conseil Municipal du 26 mai 2020

Décision n° 23/2020 - Election du Maire.

La Présidente invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, après avoir rappelé les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code des Collectivités Territoriales, qui stipulent que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Il est rappelé que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

La Présidente fait appel à candidatures.

Mr. Jean-Paul DELMAS se porte candidat.

La Présidente propose au Conseil Municipal de passer au vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (refus de vote)	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
Nombre de suffrages obtenus : Jean-Paul DELMAS	29

Mr. Jean-Paul DELMAS ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamé MAIRE et immédiatement installé. M. le Maire prend la présidence.

Décision n° 25/2020 - Election des Adjoints.

Mr. le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection des adjoints. Il rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Les listes doivent donc comporter autant d'hommes que de femmes en cas d'élection d'un nombre pair d'adjoints ou un écart égal à un entre le nombre d'hommes et de femmes en cas d'élection d'un nombre impair d'adjoints. L'alternance d'un candidat de chaque sexe n'est pas prévue pour les listes de candidats aux fonctions d'adjoints. Aucune disposition n'impose que le Maire et son premier adjoint soient de sexe différent. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

M. le Maire fait appel à candidatures.

La liste « MOREL CAYE Française » composée de :

- MOREL CAYE Française,
- NAPOLI François,
- BOULAY Dominique,
- VIDONI-PERIN Thierry,
- TAURINES Anna,

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (refus de vote)	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
Nombre de suffrages obtenus : Liste « MOREL CAYE Française »	29

est remise à Monsieur le Maire.

Les candidats figurant sur la liste conduite par Mme MOREL CAYE Française, **ayant obtenu la majorité absolue des voix, sont proclamés ADJOINTS et immédiatement installés.**

- **1^{er} adjoint : MOREL CAYE Française,**
- **2^{ème} Adjoint : NAPOLI François,**
- **3^{ème} Adjoint : BOULAY Dominique,**
- **4^{ème} Adjoint : VIDONI-PERIN Thierry,**
- **5^{ème} Adjoint : TAURINES Anna.**

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SOUS LA PRÉSIDENTIE DE JEAN-PAUL DELMAS



Le conseil communautaire a été installé le 8 juin dernier. Lors de cette première séance, le président de la Communauté de communes et 12 vice-présidents ont été élus par les 57 conseillers du territoire. Le maire de Grenade, Jean-Paul Delmas, qui occupait la fonction de 1^{er} vice-président lors du mandat précédent, assure désormais - et pour 6 ans - la présidence de la Communauté de communes des Hauts Tolosans.

Les vice-présidents (VP) élus en 2020 sont :

Didier LAFFONT : Maire de Cadours, VP en charge du numérique et suivi des équipements intercommunaux situés à Cadours : médiathèque, école de musique, musée, gymnase

Chantal AYGAT : Maire de Merville, VP en charge du secteur social : accueil des jeunes enfants, politique seniors, suivi aires d'accueil des gens du voyage, associations

Jean-Claude ESPIE : Maire de Bretx, VP en charge de la communication, du Plan Climat Air Energie Territorial, de l'Espace test en maraîchage biologique

Jacques LAMARQUE : Maire de Caubiach, VP en charge de la GEMAPI, de la réflexion sur les compétences futures Eau et Assainissement

Nicolas ALARCON : Maire de Launac, VP en charge de la voirie et des déplacements doux

Patrice LAGORCE : Maire de Daux, VP en charge de l'aménagement de l'espace et de la mobilité

Céline OUDIN : Maire de Cox, VP en charge du cadre de vie, du logement, de l'habitat (PLH, charte pour les lotisseurs), suivi du service instructeur du droit des sols.

Laurent ZANETTI : Maire de Le Burgaud, VP en charge de l'agriculture et de l'environnement

Denis DULONG : Maire de Drudas, VP en charge de la politique touristique

Françoise MOREL-CAYE : 1^{ère} Adjointe au Maire de Grenade, VP en charge des finances et de la prospective financière

Jean-Louis MOIGN : Maire de Larra, VP en charge de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Yoann PERES : Délégué de la commune de Saint-Paul sur Save, 12^{ème} vice-président en charge de l'économie, de l'emploi et de l'insertion



Installation du Conseil communautaire le 8 juin à la Salle des Fêtes de Grenade - © P. Rampazzo

LES HAUTS TOLOSANS SOUTIENNENT L'ECONOMIE LOCALE

→ Les entreprises de BTP soutenues grâce à la commande publique

Au second semestre 2020, la Communauté de communes des Hauts Tolosans investit 276 000 € pour la réfection, la sécurisation, l'embellissement des rues de Grenade. Agir pour l'amélioration du cadre de vie des habitants est une des missions de la collectivité. En ces temps de crise économique, soutenir les entreprises locales de BTP, par le biais de la commande publique de travaux, est un impératif pour les élus des Hauts Tolosans.

Cet été et jusqu'à la fin 2020, des travaux auront lieu : chemin de Piquette, rue Wagram, rue de Mélican, rue des Rosiers, rue Jouclane, chemin de Las Cagueres, rue du 19 mars, rue Montagne et rue des Jardins.



Grenade 2020 - Travaux réalisés rue Roquemaurel

→ 100 000 € de plus pour les entreprises du tourisme, les artisans et les commerçants des Hauts Tolosans

La Communauté de communes contribue au fonds **L'OCCAL**, à hauteur de 3 € par habitant, soit environ 100 000 €. Le fond L'OCCAL est un dispositif d'urgence mis en place par la région Occitanie en partenariat avec la Banque des Territoires, 12 Départements et 145 Intercommunalités. Ce dispositif propose aux entreprises des avances remboursables, des subventions d'investissement pour financer des aménagements d'urgence et/ou des équipements relatifs aux consignes sanitaires en vigueur. La contribution de la Communauté de communes est cumulable avec celles de la Région Occitanie et de la Banque des Territoires.

POUR BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF L'OCCAL, RENDEZ-VOUS AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2020 SUR LE PORTAIL DU HUB ENTREPRENDRE OCCITANIE :

<https://hubentreprendre.laregion.fr>

Un numéro d'appel Unique : 0800 31 31 01

Pour tout renseignement concernant les aides aux entreprises, vous pouvez contacter le service Economie/emploi de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans :

Eric Marquié

05 34 27 62 71 / 06 26 08 64 06

Eric.marquie@hautstolosans.fr (objet : Covid aides entreprises)

LES HAUTS TOLOSANS JOUENT LA CARTE DE LA PRODUCTION LOCALE ET BIOLOGIQUE

Avec l'Espace Test en maraîchage biologique qui accueille 4 futurs maraîchers et les Jardins des 4 Saisons qui servent de support à 12 salariés en Insertion économique, la Communauté de communes des Hauts Tolosans est très engagée dans la production de légumes biologiques. Malgré la crise sanitaire, les Hauts Tolosans ont poursuivi la production de légumes bio et ont ainsi participé à l'approvisionnement des commerçants locaux.



Où acheter nos fruits et légumes bio ?

→ A L'ESPACE TEST EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE

L'ensemble de la production se retrouve sur les étals des magasins bio de proximité ou en vente directe à l'espace test situé :

Zone de Fournery à Ondes, à côté du Lycée agricole, les Lundis et Vendredis de 16 h 30 à 18 h 30.

Contact :

Eric Impérial 06 34 67 54 72

espacetestmaraichage@hautstolosans.fr



→ AUX JARDINS DES 4 SAISONS

Nos légumes, aromates et petits fruits rouges : salades, tomates, aubergines, courgettes, épinards, carottes, oignons, blettes, choux, poireaux, pommes de terre, courges, basilic, persil, fraises... sont vendus essentiellement sous forme de paniers.

4 lieux de retrait : sur le site de production à Montaut sur Save, à Grenade, au Castera ou à Lasserre.

Renseignements et abonnement : WWW.HAUTSTOLOSANS.FR



LE COMPOSTAGE AVEC OU SANS JARDIN, C'EST POSSIBLE !

Un habitant des Hauts Tolosans produit environ 240 kg de déchets par an dont 80 kg de déchets organiques qui pourraient être valorisés au lieu de finir dans l'incinérateur de Bessières avec les ordures ménagères ou à la déchetterie.

Fort de ce constat, la Communauté de communes déploie son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) afin de réduire à la source le volume de nos poubelles. L'une de ses actions principales est le développement du compostage domestique. Cette méthode consiste à transformer les déchets organiques de la cuisine et du jardin en compost, sous l'action des êtres vivants.

Pour développer le compostage domestique, La Communauté de communes propose 2 solutions :

→ LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL disponible à un tarif préférentiel pour foyers du territoire

- réservation en ligne : www.hautstolosans.fr/compostage

→ LE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le compostage partagé, qu'est-ce ?

C'est LA solution collective si vous n'avez pas de jardin ou s'il est trop petit pour accueillir un composteur.

La Communauté de communes accompagne gratuitement la mise en place de sites de compostage partagé en pied d'immeuble ou implantés dans certains quartiers de la ville.



Vous habitez Grenade et cette initiative vous intéresse ?

Contactez les services techniques de la Communauté de communes au 05 61 82 63 74 pour en savoir plus ou participer à ce projet.

Journées Européennes du Patrimoine

LES SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020, se tiendront les Journées Européennes du Patrimoine organisées par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cette année, pour la 37^{ème} édition, le thème retenu est « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ».

A l'occasion de ces journées, l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans propose un programme et présente sa sélection de monuments historiques et patrimoines religieux à ne pas manquer ! Retrouvez la programmation complète sur www.tourisme.hautstolosans.fr

△ **Visite guidée de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption :**

Monument Historique du XIV^e, église de style gothique méridional, retables baroques, tableaux XVII^e et XVIII^e de l'école toulousaine. Une vidéo de l'intérieur du clocher sera présentée sur tablette.

△ **Découverte de l'Orgue Cavallé-Coll Magen 1857 de l'église Notre-Dame de l'Assomption :**

Découverte de son histoire, de son fonctionnement et de ses sonorités par les organistes.

△ **Visite guidée de la Bastide et de la Halle :**

Monument Historique du XIV^e, cette vaste halle possède une charpente remarquable qui abrite les anciennes salles communes de la ville. Une vidéo des salles communes sera présentée sur tablette.

**PROGRAMME DU
SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020 :**

- 16 H VISITE GUIDÉE BASTIDE ET HALLE
- 17 H VISITE GUIDÉE ÉGLISE

**PROGRAMME DU
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 :**

- 14 H 30 VISITE GUIDÉE BASTIDE ET HALLE
- 15 H VISITE GUIDÉE ÉGLISE
- 15 H 30 DÉCOUVERTE DE L'ORGUE AVEC JEAN-PIERRE BARON ORGANISTE TITULAIRE,
ET MURIEL LEMBREZ ORGANISTE CO-TITULAIRE.
- 16 H 30 CONCERT D'ORGUE DONNÉ PAR JEAN-PIERRE BARON ORGANISTE
TITULAIRE, ET MURIEL LEMBREZ ORGANISTE CO-TITULAIRE.
- 17 H 30 VISITE GUIDÉE BASTIDE ET HALLE



Communiqué de presse COVID - 19



La Région Occitanie et le Conseil départemental de la Haute-Garonne commandent 1,4 million de masques pour l'égalité d'accès à la protection sanitaire des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.



Alors que le gouvernement annonce un plan de sortie du confinement dans les jours à venir, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Conseil départemental de la Haute-Garonne prennent à nouveau leurs responsabilités face à la pénurie persistante de masques sur le territoire national.

La présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, et le président du Conseil départemental, Georges Méric, ont décidé de procéder à une commande de masques textiles lavables de 1,4 million d'unités, à destination de la population. Ces masques sont lavables 30 fois et issus de filières de production du Tarn, du Lot de l'Allier et d'Italie.

Ils sont achetés au prix de 2€/pièce.

Cet achat s'inscrit dans une commande globale de 6 millions de masques portée par la Région pour d'autres départements d'Occitanie.

La commande de ces masques textiles lavables vient en complément de l'achat par le Conseil départemental d'un million de masques FFP2 et chirurgicaux, réalisé mi-mars dans le cadre d'un groupement de commandes avec d'autres collectivités, afin d'équiper les personnels de santé de proximité et de l'achat de six millions, financé par la Région, pour les établissements hospitaliers.

"Notre première priorité est plus que jamais de protéger la population, réaffirme la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga et le président du Conseil départemental, Georges Méric. Les récentes déclarations du Président de la République, du Premier Ministre ou du ministre de l'Education, ou celle encore ce jour du Ministre de l'Economie, indiquent de fait la nécessité impérieuse pour chaque Français de disposer d'un masque à partir du 11 mai prochain.

Dans l'urgence, ces déclarations ont amené un certain nombre de collectivités à commander des masques, à mobiliser des ateliers de couture, à faire appels à des dons... Alors qu'il s'agit de la compétence première de l'Etat, ces actions sont à saluer mais elles ne garantissent pas l'équipement de chacune et chacun de nos habitants.

Il nous paraît prioritaire d'assurer l'égalité de tous les citoyens, de tous les territoires, concernant cet équipement en masques, indispensable pour organiser un déconfinement en toute sécurité sanitaire. Pour nos jeunes, collégiens et lycéens, pour les salariés, pour nos agents, pour nos commerçants, pour nos aînés... ce déconfinement doit être préparé avec sérieux et sang-froid. En attendant le plan de l'Etat, nos collectivités y travaillent de façon coordonnée et complémentaire. C'est pourquoi, le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Région ont décidé de commander 1,4 million de masques", concluent Carole Delga et Georges Méric.

Madame, Monsieur, Chère Grenadaine, Cher Grenadain,



Comme vous le savez, le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics. Les dépenses pédagogiques et les dépenses de personnel éducatif restent à la charge de l'Etat. Ainsi, par exemple, le Conseil départemental poursuit l'équipement en matériels informatiques des collèges publics dans le cadre du plan numérique 2017-2020.

Avec mon collègue Alain Julian, nous participons tout au long de l'année scolaire aux Conseils d'administration des collèges de notre canton :

- Le collège Grand Selve à Grenade,
- Le collège Forain François Verdier à Léguevin,
- Le collège Joseph Rey à Cadours,
- Le collège Galilée à La Salvetat Saint-Gilles.

Leurs effectifs comptent plus de 600 élèves chacun. Les prévisions montrent une hausse sensible qui nous conduit à optimiser l'utilisation des locaux afin de disposer de quelques salles supplémentaires pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions et à envisager la construction d'un nouveau collège à Beauzelle qui permettra de mieux répartir les effectifs.

Nous versons chaque année une dotation de fonctionnement (494 092 euros en 2020 aux collèges du canton de Léguevin) et une dotation d'équipement (25 259 euros).

48 agents départementaux assurent l'entretien des locaux et le service de restauration dans ces collèges, soit en moyenne 12 agents par collège.

Nous intervenons auprès des familles, en prenant en charge tout ou partie des frais de restauration

scolaire et apportons un soutien financier aux associations éducatives et sportives.

Comme chaque année, nous offrons un dictionnaire à chaque élève entrant en classe de 6ème.

Le Conseil départemental contribue également à la politique éducative en continuant à assurer gratuitement le transport scolaire pour tous les élèves domiciliés en Haute-Garonne de la maternelle à la terminale. La gestion quotidienne des transports scolaires et de leur sécurité est assurée par 40 transporteurs sous le contrôle des services du Département sur 1028 circuits de transports scolaires et près de 75 000 élèves transportés (en cas de retard supérieur à 10 mn ou en cas de problème, une alerte par sms est envoyée aux familles qui ont laissé leurs coordonnées lors de l'inscription).

De plus, notre assemblée départementale a décidé le 28 janvier 2016 de créer le parcours laïque et citoyen dans le but de promouvoir les valeurs de la République et le principe de laïcité auprès des collégiens de la Haute-Garonne.

Il s'agit de proposer aux collégiens, tout au long de leur scolarité, des actions concrètes et innovantes grâce auxquelles ils seront amenés à se mobiliser, lors d'ateliers, de concerts-débats, de projections, de pièces de théâtre ou encore de visites aux Archives départementales ou au Musée départemental de la Résistance et de la déportation.

A ce jour, le bilan est extrêmement positif : 81 des 96 collèges publics et 4 des 21 collèges privés sous contrat dans le département, soit 73 % des établissements ont mis en place des actions, soit près de 2000 classes. La qualité des prestations des différents intervenants est unanimement saluée par les collèges.

Fort de cette réussite, le dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2020/2021. L'appel à projets a permis de recueillir 340 projets proposés par 192 associations et organismes publics, médiathèque départementale, Direction Enfance et Famille, Maison des adolescents, CAUE...

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars dernier et dans le souci d'assurer la réalisation effective de ces actions, il a été demandé aux prestataires de s'engager à adapter leurs actions dans les collèges en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 et ainsi préserver la sécurité de vos enfants.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2020 !
Bien cordialement.



Véronique Volto et Alain Julian, vos Conseillers départementaux

Permanence à Grenade et à Cadours sur rendez-vous au 05 34 33 32 08
Retrouvez-nous directement sur facebook, messenger et linkedin

Pumas de Grenade

C'EST BIENTÔT LA RENTRÉE POUR TOUS LES JUDOKAS

Les articles de cette rubrique nous sont transmis par les associations qui, à ce titre, sont responsables de leur contenu.

Cette nouvelle saison 2020-2021 débutera dès le mardi 08 septembre 2020 et nous vous proposerons diverses activités dont :

- **LE TAÏSO** : (mise en marche du corps) est une préparation physique préalable à l'activité martiale qui est aussi devenue une pratique sportive distincte. Les exercices sont très variés en circuit training , et contribuent à l'entretien cardio-respiratoire, renforcement musculaire, amélioration de l'endurance, de l'équilibre, des capacités psychomotrices, de la coordination générale des membres, assouplissement et relaxation.
- **LE JUDO** : (voie de la souplesse) est une pédagogie physique, mentale et morale, qui en fait un sport de combat et sport olympique. Ses caractéristiques sont les projections, chutes, immobilisations, etc. Avec 47 000 licenciés en Occitanie, les pratiquants pourront rencontrer, affronter et apprendre au cours de stages gratuits et de tournois de différents niveaux, le tout organisé par la ligue et les clubs de notre région.
- **LE JUJITSU** : (art de la souplesse) et racine du judo, regroupe des techniques de combat développées par les samourais. Ces techniques sont classées en trois catégories: techniques de frappe "atemi-wasa", techniques de projection "nage-wasa", techniques au sol "ne-wasa"

Nous rappelons que le club les Pumas de Grenade organise tous les deux ans un tournoi "GOLDEN SCORE". Cet évènement a eu lieu le 16 novembre 2019, et s'est déroulé avec un grand succès pour les petits et grands judokas !

Eveil Judo (4 ans) : vendredi de 17h30 à 18h15. Psychomotricité par les jeux, bases pour le judo.

Baby Judo (5 ans) : vendredi de 18h15 à 19h. Apprentissage des chutes et des premières techniques debout/sol.

Judo 6-8 ans : mardi et/ou jeudi de 17h30 à 18h30.

Judo 8-12 ans : mardi et/ou jeudi de 18h35 à 19h35.

Judo adultes (13 ans et plus) : mardi de 19h40 à 21h10

Jujitsu / Fighting/ Self-défense : jeudi de 19h40 à 21h10. Apprentissage des techniques de défenses et combat pieds/poings.

Taïso : mardi (à La cabane, derrière super U) et vendredi (au dojo) de 19h à 20h.

Préparation de grades (katas, technique) : vendredi de 20 h à 21 h 30 selon calendrier (2 par mois).

LES FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS, dès le mois d'août sur :

- site web : www.lespumasdegrenade.fr,
- mail : lespumasdegrenade@gmail.com
- tel: 06 72 85 87 87

Bushido Karaté Club de Grenade

FOCUS SUR LES JEUNES



Le club de karaté est heureux de vous retrouver après une fin de saison morcelée. Veuillez nous en excuser mais la santé de nos pratiquants passe avant tout.

Cette nouvelle saison commencera par l'anniversaire du club : 10 ans déjà.

Il faudra réserver vos places car les cours vont être limités en nombre d'élèves, surtout pour les enfants. Après la phase du Covid, nous allons ajouter à nos cours plus de Martial (le bien être des personnes, la conscience collective, revenir à la base du code du Bushido)...

N'hésitez pas à prendre contact :

Mail: a.mounsaveng@orange.fr

Tel: 06 75 07 12 27

Les Pignons voyageurs

26^{ÈME} RANDO'NADE

6 septembre 2020*
26^{ème} rando'nade

Départ :
salle des fêtes
de Grenade
à partir de 8 h

Info :
06 98 60 20 55 / 06 70 97 73 86
www.lespignonsvoyageurs.com

À gagner par
tirage au sort
sur le stand TREK
l'étude posturale
(valeur 250€)
+ de nombreux lots

VTT
25-35-45-65 km

Pitchou'
8/12 ans

Pédestre
15 km



* Covid 19 : Sous réserve des décisions gouvernementales prises pour les événements regroupant des foules.

Détente Absolue

Mise au point par A.Caycedo dans les années 60, la sophrologie est un outil qui, en utilisant la respiration, la relaxation, l'activation de sensations positives, installe le bien-être et la sérénité. Sur le plan physique, la sophrologie renforce le système immunitaire et donc l'énergie de santé, sur le plan psychique elle permet de chasser le stress, de récupérer en énergie, de se recentrer et se calmer émotionnellement.

Séances de sophrologie - Gestion du stress à Grenade

tous les mercredis de 19 h à 20 h 15

Salle Clément Ader à l'Espace l'Envol.

1^{ère} séance découverte gratuite.

Début des cours le mercredi 16 septembre.

Contact : Association Détente Absolue
Martine Zocca sophrologue Caycédiennne
Tél : 06 17 80 58 16
Site Internet : www.zocca-hypnose.fr



ON Y DANSE

SAISON 2020-2021

DANSES DE SALON A GRENADE
POUR ADULTES ET ADOLESCENTS
DÉBUTANTS à CONFIRMÉS

CHACHACHA RUMBA VALSE VIENNOISE
TANGO
PASO VALSE LÈVE
ROCK QUICKSTEP
SLOWFOX SAMBA



Cours Adultes
Le vendredi soir
Salle du CABANON

Cours d'essai gratuit
Vendredi 18 septembre

Cours Pré-Ado et Ado
Le samedi matin
Salle H. BOUCHER

Cours d'essai gratuit
Samedi 19 septembre

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS
N°TEL 06 .13.71.66.92/06.34.16.91.25/07.83.31.51.79

On y danse

Après "Danse avec les Stars", c'est dans une ambiance conviviale que notre Association vous invite à découvrir ou perfectionner toutes ces danses de salon.

Que vous soyez débutants ou que vous ayez envie de bonifier vos talents, à tout âge, « On y Danse » vous propose :

- des cours pour adultes le vendredi soir, ainsi que pour ados et pré-ados le samedi matin,
- des séances de révisions et d'entraînements gratuites le lundi,
- des stages
- des soirées dansantes régulières et festives, pour mettre en pratique et se retrouver ensemble..

Alors n'hésitez plus à venir nous rejoindre !!!

Association de DANSES de SALON
26 chemin Rigoulet
31330 GRENADE sur GARONNE
Tel : 06 88 43 00 06
mail : onydansegrenade@orange.fr
www.onydansegrenade.fr

Grenade Football Club

BILAN 2019-2020 ET CRÉATION DES FÉMININES EN 2020-2021

Malgré la situation et les intempéries en 2019-2020, le bilan du Grenade FC est très positif. Le club a vu son nombre de licenciés passer à 297 contre 260 la saison précédente.

Une occasion de remercier grandement tous les dirigeants et éducateurs bénévoles sans qui le club ne fonctionnerait pas.

Les enfants de l'école de Foot (U6 à U13) ont très bien progressé avec deux équipes ayant évolué en D1, le plus haut niveau.

Les catégories U14 à U19 de l'entente Save & Garonne dont le GFC fait partie, ont également fait une bonne saison avec une mention spéciale aux U17 terminant premier de leur poule de D2.

Chez les Séniors, notre équipe fanion a réalisé un bon parcours en Coupe de France et terminé sur quatre victoires consécutives lui assurant de conserver sa place en D2 la saison prochaine. L'équipe réserve rate la montée à cause de 2 matchs nuls contre les deux derniers.

Enfin, terminons ce bilan sportif avec les Vétérans qui n'ont connu qu'une seule défaite en quatorze rencontres.

Niveau infrastructures, le club continue de voir des améliorations de son complexe Carpenté : nous remercions la Mairie pour ses aménagements et

l'entretien régulier des installations. De son côté, le GFC a agencé le club house et le bureau pour offrir à ses membres des espaces de vie encore plus agréables lors d'évènements réguliers.

Les inscriptions 2020-2021 sont ouvertes et donnent droit à 15€ de réduction si elles sont faites avant le 7 Juillet.

En 2020-2021, le club poursuivra son développement en continuant de former ses éducateurs, en adhérant au Programme Educatif Fédéral et aux programmes de « Label » de la FFF pour offrir la meilleure progression possible à ses adhérents.

2020-2021 verra enfin le retour de la catégorie Féminine « Seniors » à Grenade puisqu'un nombre suffisant de joueuses a donné son accord pour rejoindre le club. Cette équipe est accessible pour les personnes nées en 2005 et avant. Elle accueillera avec plaisir de nouvelles adhérentes et cherche toujours son Coach, alors inscrivez-vous ou contactez nous !

Pour nous rejoindre, rendez-vous sur notre site web <https://grenade-fc.footeo.com/> rubrique « ADHESIONS 2020 2021 »

Gymnastique volontaire

GARDONS LE MORAL ET LA FORME !

Cet article a été rédigé le 10 juin, loin de la rentrée 2020/2021 et sans connaître les nouvelles mesures de distanciation physique valables en septembre et les conditions de reprise.

De toute façon, la GV s'adaptera.

D'ailleurs, les cours ont repris dès le 3 juin en plein air.

Suite au covid, toutes nos manifestations ont été annulées : repas, AG et spectacle des enfants. L'AG a été reportée au jeudi 5 novembre.

La GV propose des cours pour tous les âges :

- Pour les enfants : à partir de 5 ans, le mercredi ou le vendredi et un cours ADO jusqu'à 14 ans le vendredi
- Pour les seniors : le mardi et le jeudi matin
- Pour les adultes : il y a des cours tous les jours, matin et soir, dont un de Zumba et trois de Pilates

Nous espérons pouvoir ouvrir en septembre un cours de stretching et un de marche nordique.

Tout nouvel adhérent a droit à deux cours d'essai gratuit

Contacts	Téléphone	Email
Gilda Mathieu Nelly Boudet Chantal Suau Dolorès Martin	05 61 82 55 88 06 73 18 29 12 06 30 88 61 87 05 25 63 88 99	agvgrenade@gmail.com
Notre site : gvgrenade		

Vous trouverez les tarifs et les horaires sur notre blog, gvgrenade

Tous les anciens adhérents recevront un courrier **début septembre**. Les inscriptions auront lieu normalement la 2^{ème} semaine de septembre.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée et/ou au forum des associations le 5 septembre dès 9 h.



Les Bâtons Garonnais

L'association des Bâtons Garonnais a été créée en septembre 2018 et regroupe une quinzaine de majorettes de 4 à 20 ans. Coachées par deux encadrantes ayant plus de dix ans de pratique, nos majorettes sont aptes à la pratique du bâton, et du pompon.

Club dynamique, les Bâtons Garonnais ont participé au Téléthon en décembre 2019 mais, malheureusement, ont dû annuler leur second

festival à Grenade en juin dernier, malgré la promesse de recevoir de nombreux clubs voisins. En novembre dernier, le club a accueilli un stage fédéral avec 70 majorettes venues du Grand Sud pour se perfectionner à la technique du bâton.

L'objectif de la saison prochaine est affiché : une première participation aux championnats de France en avril 2021!

Loin d'être une activité de détente et "ringarde", cette discipline est un sport à part entière qui

nécessite technique, adresse, coordinations, rythme et autres pour parvenir à manier les outils avec habileté. Notre groupe, qui a accueilli l'an passé un tiers de débutantes, est parvenu en quelques mois à réussir des chorégraphies rythmées avec lancers et échanges des agrès.

Le club propose deux sections ouvertes à toutes, à partir de 6 ans : une section bâton + pompons et une section pompons.

Pour la saison prochaine, les cours débuteront mi septembre à la salle du Cabanon les lundis et au Jagan le vendredi, les deux soirs de 18 h à 20 h.

Renseignements et inscriptions auprès d'Anais au 06 14 09 10 95 ou par mail lesbatonsgaronnais@gmail.com

L'association participera à la journée des associations en septembre et vous pourrez vous initier à ce sport lors des 2 premiers cours d'essai qui auront lieu les lundis de septembre à la salle du Cabanon de 18 h à 19 h.

Les majorettes de Grenade sont donc prêtes pour animer dès la rentrée vos fêtes, festivals et autres matchs de rugby ou foot. N'hésitez pas à prendre contact avec elles et à les suivre sur le Facebook Les Bâtons Garonnais.



Volley Club de Grenade



Alexia Richard et les jeunes du GVB

La compétition de volley s'est arrêtée en mars, la pratique aussi, comme toutes les autres activités sportives. On note à cette date les bons résultats de notre équipe pré-nationale qui se classe 3^{ème} dans la compétition occitane, en intégrant cinq très jeunes joueuses.

Le volley pouvant se pratiquer à l'extérieur, durant l'été, les adhérents se sont adonnés au beach volley, sur l'arène créée l'an passé par la mairie près du gymnase. Alexia Richard, joueuse nationale, licenciée au GVB, a dispensé ses conseils avisés aux jeunes et moins jeunes dans le respect des mesures sanitaires. Un tournoi de beach réunira des équipes régionales les 12 et 13 septembre, un spectacle à découvrir pour les amateurs de sport.

Le GVB propose, dès l'âge de cinq ans, une initiation au volley encadrée par des moniteurs diplômés ainsi que la pratique

du volley dans des catégories féminines, mixtes et masculines en compétition loisir FSGT.

L'objectif de la saison 2020/2021 est la formation des jeunes en proposant des stages gratuits aux licenciés et le maintien au niveau pré-national de l'équipe fanion.

Renseignements et informations lors de la journée des associations et sur le site: gvb31.clubeo.com. Engagement après deux séances d'essai.

Patch et Broderie en Folie

Notre salon de loisirs créatifs s'est déroulé les 28, 29 février et le 1^{er} Mars. Le succès était au rendez-vous puisque nous avons accueilli pas moins de 800 visiteurs durant les 3 jours d'ouverture.

Nous tenons à remercier chaleureusement les quarante exposants qui ont répondu présent cette année encore. Toute l'équipe et les bénévoles se sont mobilisés pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions. Notre Maire, Jean-Paul Delmas, nous a accordé son soutien pour la cinquième année consécutive. Lors de l'apéritif dînatoire il a tenu à souligner l'importance de ce rassemblement puisqu' « **il permet de faire vivre les petits commerçants et notre belle ville** ».

Comme vous le savez, le confinement est arrivé peu de temps après. Nos rendez-vous du mardi ont donc cessé à notre grand regret. Afin de garder le contact entre « patcheuses », nous avons décidé de créer un quilt mystère chacune de notre côté. Lors de nos retrouvailles, en septembre, nous l'assemblerons toutes ensemble afin de dévoiler l'œuvre cachée.

Si vous souhaitez vous aussi découvrir et apprendre le patchwork et la broderie dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à venir nous rencontrer sur notre stand lors du Forum des associations en septembre.

On vous dit à très vite, prenez soin de vous.





L'ADMR de GRENADE est restée activement mobilisée durant le confinement. Les salariés et bénévoles ont toujours eu à cœur la continuité de services auprès des personnes les plus fragiles, dépendantes ou en difficultés sociales.

A l'honneur : les aides à domicile du SAAD et le personnel de santé du SSIAD qui ont continué leur travail avec dévouement dans des conditions difficiles. L'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne, tout en fournissant un soutien psychologique et social, a permis à de nombreuses personnes du canton de garder leur domicile comme lieu de vie.



Nous ne pouvons qu'éprouver de l'admiration pour le personnel de l'ADMR qui met tant de volonté et d'énergie dans l'accomplissement de sa mission, toujours dans le souci du bien-être des personnes accompagnées.

Marie SALVAT vous accueille dans les locaux de l'ADMR et répond à vos sollicitations au 11A, rue des Pyrénées à Grenade - 05 61 82 81 12

La prochaine Assemblée Générale de l'Association se prépare. Elle est prévue pour le 22 septembre 2020. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Prenez soin de vous.



Thilleli

L'association Thilleli vous convie au salon Escale Bien être à Grenade, un rendez vous incontournable dans le nord de la Haute Garonne qui aura lieu du 19 au 20 septembre 2020 de 10 h à 18 h, a la Salle des Fêtes de Grenade.

Sa notoriété n'est plus à faire. De Toulouse à Muret, en passant par le Gers, le Tarn, et le Tarn et Garonne.

Sa spécificité : la volonté de présenter des praticiens holistiques exerçant dans un rayon de 40 à 50 km.

Infos : <https://iaoranamaeva31.wixsite.com/iaoranamaeva>



L'association Thilleli vous propose des cours de danse Fusion Bellydance au foyer rural .

Le lundi de 17 h 30 a 18 h 30 pour les enfants et les adultes le mercredi de 19 h à 20 h.

La Fusion Bellydance est un style mêlant la danse orientale à d'autres danses dont les danses indiennes, les danses indonésiennes, les danses tziganes, le jazz, le flamenco etc... La technique musculaire est particulièrement importante et se base sur des isolations, du popping, allure serpentine mais aussi sur le layering (superposition de mouvements). Le charisme et la présence scénique des danseuses sont renforcés par leur style très poussé, les costumes particulièrement travaillé et les musiques mélangent alors antique et moderne. Ce style est un véritable pont entre les cultures ethniques et actuelles, créant ainsi une harmonie captivante où fusionnent danse du monde et influences contemporaines. Chaque danseuse a son histoire et transmet son univers. C'est bon pour le corps ! C'est donc aussi un bon moyen de vaincre la timidité et le manque de confiance en soi.

Zen-Art
bien être & artisanat
GRENADE SALLE DES FÊTES

03 | 04 OCTOBRE 2020

De 10h à 19h

zen ART

Plus de 70 exposants
Restauration et buvette
Ateliers
Conférences
Exposition

ENTRÉE GRATUITE

www.salon-zenart.fr

Logos: U, Atouts Save Garonne, AGENCE WEB & STUDIO GRAPHIQUE, CALM

Atouts Save & Garonne

SALON ZEN-ART : SALON DU BIEN-ÊTRE ET DE L'ARTISANAT

La 3^{ème} édition du salon Zen-Art, salon du bien-être et de l'artisanat de Grenade organisé par l'association Atouts Save et Garonne, se déroulera le samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020 à la Salle des Fêtes de Grenade.

Avec la prise de conscience croissante du besoin d'harmoniser le corps et l'esprit, nous avons assisté à l'émergence de philosophies nouvelles, de techniques de développement personnel, de nouveaux courants spirituels, d'anciennes traditions redécouvertes,... qui reflètent une volonté de nous apporter un changement positif dans nos vies et une reconnexion avec la nature et l'environnement. C'est dans cet esprit que seront réunis, lors du salon, plus de 70 exposants du bien-être et de l'artisanat. Chacun pourra y trouver des réponses aux nombreuses questions sur le bien-être, la spiritualité, l'art de vivre,... et redécouvrir des pratiques ancestrales venues d'ici et d'ailleurs.

Le Salon offre aussi un programme passionnant et varié d'ateliers, de conférences et débats.

Pour tout renseignement, se rendre sur le site www.salon-zenart.fr

Les Mots à Coulisses

QUOI D'BEAU ?

NOS ATELIERS :

Danse : Pour les adultes : les lundis de 19h à 21h30 à partir du 14 septembre

Théâtre : 30 semaines à partir du 28 septembre jusqu'au 26-27 juin (week-end de représentation)

- Pour les 17- 23 ans, les mardis de 20 h 30 à 22 h 30
- Pour les 8- 9 ans, les mercredis de 16 h à 17 h 30
- Pour les 14-16 ans, les mercredis de 17 h 30 à 19 h
- Pour les adultes, les mercredis de 20 h 30 à 22 h 30
- Pour les 10-12 ans, les jeudis de 18 h à 19 h 30

NOS SPECTACLES :

Trois troupes d'adultes vous concoctent un beau programme agitateur d'atomes ; dates sur nos sites et facebook !

La Compagnie Libre d'Interventions Théâtralisées va continuer de vous surprendre au coin des rues !

NOS ATELIERS D'ÉCRITURE APÉRO-DÎNATOIRE :

Un vendredi par mois de 18 h 30 à 21 h 30 en collaboration avec le café-brocante CALM : les dates sur le site et facebook !

Et peut-être des stages et une multitude de surprises artistiques !

Ne ratez rien en nous suivant :

<https://fr-fr.facebook.com/laciedesmotsacoulisses/>

<http://laciedesmotsacoulisses.fr/>

Retrouvez- nous au Forum des associations de Grenade

Renseignez-vous : 06 23 98 61 09 / contact@laciedesmotsacoulisses.fr

BONNE RENTRÉE A TOUS !

Lo Luquet Occitan



VOUS AVEZ DIT "OCCITAN" ?

L'occitan ou langue d'oc est une langue romane parlée dans le tiers sud de la France, les Vallées occitanes (Piémont et Ligurie) et Guardia Piemontese (Calabre) en Italie, le Val d'Aran (Catalogne) en Espagne et à Monaco.

L'occitan était toujours la langue principale des Occitans jusqu'à la première moitié du XXe siècle. Toutefois, à partir de cette période, le déclin de la langue s'explique par le mépris et l'interdiction de la parler à l'école. Ainsi, seulement 5 % de la population occitanophone active de France a continué à transmettre sa langue à ses descendants. Ce taux de transmission était très faible ! Cependant, une jeune génération est en train de « ré-occitaniser ». De plus, les régions Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur développent une politique en faveur de la langue et de la culture d'oc, sous forme d'aides pour l'enseignement, les mouvements culturels, les publications, et soutien des émissions de télévision en occitan (magazines, journaux d'informations sur la télévision publique).

La langue et culture occitanes peuvent s'étudier également un peu partout dans le monde, par exemple dans les universités de France, et aussi, en Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Roumanie et Suisse.

En France, elle a été longtemps refoulée par l'école, elle commence à être reconnue dans

l'enseignement officiel : cours d'occitan en options ou bilinguisme dans les écoles publiques ou calandretas. La principale difficulté pour le dynamisme de la langue occitane est le fait que bien souvent les Occitans eux-mêmes ne sont pas conscients de la réalité occitane !

Si les conditions sanitaires le permettent, lo luquet occitan de Grenade, vous proposera, comme les années passées, à partir de septembre 2020 :

- L'apprentissage et l'approfondissement de la langue orale, écrite, échanges, initiation à l'histoire. Le mercredi soir de 18 h à 19 h 30.
- Une soirée castanhas, còcas e vin novèl, culturelle et conviviale avec chants, danses, contes, pour se réchauffer au cœur de l'automne, et une soirée théâtre ou contes pour fêter le printemps et tourner le dos à l'hiver,
- Une sortie un samedi de mai, historique et culturelle autour de la langue, du pays, de son histoire, de sa civilisation,
- Des contes en français persillés d'occitan pour les enfants et leurs parents à la Bibliothèque de Grenade...

Renseignements :

<http://lo-luquet-occitan.fr>
lo.luquet.occitan@gmail.com

avèm per tòca, l'estudi, la promocion e lo desvolopament de la lenga e de la cultura occitanas





Pharmacies de garde

Septembre

Dimanche 6 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie de Beauzelle
49 rue de la République - 31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60

Pharmacie de Lévig nac
Avenue de la République - 31530 LEVIGNAC
05 61 85 43 27

Dimanche 13 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie du Moulin à vent
Route de Toulouse - 31700 MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Dimanche 20 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Bastide
23 rue Gambetta - 31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Dimanche 27 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Laures
139 bis route de Seilh - 31840 AUSSONNES
05 61 85 00 52

Octobre

Dimanche 4 octobre, 9 h à 20 h

Pharmacie Filoche
15 rue du 8 mai 1945 - 31330 MERVILLE
05 61 85 24 08

Dimanche 11 octobre, 9 h à 20 h

Pharmacie Grand Selve
52 rue République - 31330 GRENADE
05 61 82 61 24

Dimanche 18 octobre, 9h à 20h

Pharmacie Lopez
2 chemin Roye - 31840 SEILH
05 61 21 06 46

Dimanche 25 octobre, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Save
1 rte de Lévig nac - 31530 MONTAIGUT S/SAVE
05 1 85 00 12

Novembre

Dimanche 1^{er} novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Voie Lactée
C.Cial Lieu-dit en Fornier - 31700 BEAUZELLE
05 61 61 22 22

Pharmacie de Cadours
15 chemin d'En Palanque - 31480 CADOURS
05 61 85 70 58

Dimanche 8 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Grand Sud
Route de Toulouse - 31330 GRENADE
05 61 21 72 30

Mercredi 11 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Sarthe
306 av. de la république - 31840 AUSSONNE
05 61 85 00 12

Dimanche 15 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie de Beauzelle
49 rue de la République - 31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60

Pharmacie de Lévig nac
Avenue de la République - 31530 LEVIGNAC
05 61 85 43 27

Dimanche 22 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie du Moulin à vent
Route de Toulouse - 31700 MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Dimanche 29 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Bastide
23 rue Gambetta - 31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Retrouvez toutes les infos santé sur :
www.mairie-grenade.fr,
onglet "Social-Santé" rubrique "Santé"

En cas d'urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE / GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

N° EUROPÉEN D'URGENCE

112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les n° d'urgence

ALLÔ SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

Dentistes de garde

A l'heure à laquelle nous imprimons, la liste des dentistes de garde ne nous a pas été communiquée. Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur le répondeur du Conseil de l'Ordre des Dentistes de Hte-Garonne au 05 61 54 80 80. Nous vous invitons à composer ce numéro en cas d'urgence. Merci de votre compréhension.

EXPOSITION


GRENADE
SUR GARONNE

04 sept > 17 oct 2020

"RIDE" à NEW YORK

Photographies de **Sylvain Béragnes**
+ Skate art (collectif **Hack'in Board**)

Vernissage vendredi 4 septembre à 19 h



Salle d'Exposition Municipale Léonard de Vinci
Espace l'Envol

Grenade

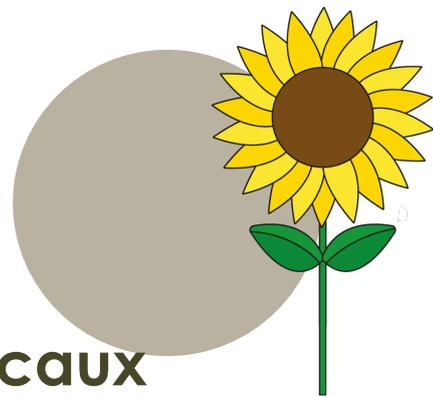
Samedi 17 octobre
8 h > 18 h



FOIRE DE LA SAINT-LUC



300 exposants
dont les commerçants locaux



Marché hebdomadaire maintenu

Fête foraine au Quai de Garonne

